

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 mars 2025

L'ADEME confirme son soutien à Sol Solidaire qui conjugue progrès social et environnemental

L'ADEME, Agence de la transition écologique, membre fondateur de Sol Solidaire, poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique et de la justice sociale aux côtés de l'association.

L'ADEME s'engage activement aux côtés de Sol Solidaire avec un concours financier de 30 000 euros en 2024. Une feuille de route ambitieuse a été définie : en 2025, l'ADEME prévoit un nouveau concours financier de 50 000 €, suivi d'un soutien accru de 80 000 € en 2026. Ces aides de l'ADEME interviennent en parité avec les financements privés. Ce partenariat stratégique constitue un véritable atout, jouant un rôle d'amorçage essentiel pour concrétiser nos initiatives en faveur de la transition écologique.

La somme de 30 000 euros, contribuera directement à l'installation de panneaux solaires par Sol Solidaire, sur près de 60 logements sociaux, permettant ainsi aux locataires de réduire leur facture d'électricité de 20 %.

« Ce don de l'ADEME constitue un précieux témoignage de son engagement envers un avenir durable. Il nous offrira la possibilité de déployer une solution concrète : l'installation de panneaux solaires, qui joueront un rôle clé dans la réduction de la précarité énergétique tout en contribuant activement à la protection de notre environnement », déclarent les cofondateurs de l'Association Sol Solidaire, Sylvie Perrin, associée chez De Gaulle Fleurance, Laetitia Brottier, vice-présidente d'Enerplan, Jean-Sylvain Ruggiu, directeur RSE du Groupe BPCE, André Joffre, président de Tecsol, et Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat.

« Nous sommes heureux de soutenir Sol Solidaire, une initiative qui allie transition énergétique et lutte contre la précarité énergétique, affirme Sylvain WASERMAN, président directeur général de l'ADEME. Ce projet montre comment l'innovation écologique peut avoir un impact social positif pour un avenir plus durable et équitable. »

* * *

A propos

L'association Sol Solidaire a pour membres fondateurs l'ADEME, la société d'avocats et notaires De Gaulle Fleurance, le syndicat professionnel Enerplan, le Groupe BPCE, le bureau d'études Tecsol et l'Union Sociale pour l'Habitat.

Son objectif : conjuguer progrès social et environnemental. Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique, en contribuant à financer l'installation de panneaux solaires sur le toit des HLM.

<https://www.solsolidaire.fr/>

Contact Presse :

Sol Solidaire : +33 (0)6 82 43 69 62 (Constance Baudry) / +33 (0)7 57 76 83 97 (Sarah Maouchi)